

### L'Assemblée générale de la CNBPF

L'Assemblée générale de la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française s'est tenue le 22 juin au siège de l'U2P à Paris, présidée par Dominique Anract.

Les présidents et collaborateurs des groupements professionnels, les permanents de la CNBPF et plusieurs partenaires étaient réunis pour un bilan des actions menées durant l'année. Cette journée a été l'occasion d'échanger sur les actualités de la boulangerie artisanale et les nouvelles perspectives pour la profession. Elle a également été rythmée par les interventions des présidents régionaux et des quatre commissions de la CNBPF.



### L'examen MOF Boulangerie

Les épreuves de sélection de l'examen « Un des Meilleurs Ouvriers de France » catégorie boulangerie se sont déroulées du 8 au 11 juin dans **trois centres de formation** : le Lycée Professionnel François Rabelais à Ifs, la CMA Formation de Vannes et la CMA Formation Bernard Stalter à Eschau. Près de 60 candidats y ont participé, sous l'évaluation d'une trentaine de jurés mobilisés pour l'occasion. Sous la présidence de classe de Xavier Bordet, l'organisation a été conduite avec rigueur afin de garantir à tous les candidats des conditions d'épreuves identiques et optimales dans chacun des centres. Un grand merci à l'ensemble des jurés pour leur engagement et la bienveillance dont ils ont fait preuve tout au long de cette sélection. Prochaine étape, la finale en novembre 2026 !



### Le timbre « Croissant au Beurre » élu plus beau timbre de l'année 2025

Lors de la 35e Cérémonie du timbre, organisée par La Poste le 11 juin dernier, la boulangerie artisanale a brillé, une nouvelle fois, avec la victoire du timbre « Croissant au Beurre » dans la catégorie « plus beau timbre de l'année 2025 ». **Une victoire collective** pour une seconde année consécutive puisque le timbre « La baguette de pain française » avait remporté le prix dans la même catégorie l'an passé. Réalisé en collaboration avec la CNBPF, **ce timbre met à l'honneur cet emblème de la viennoiserie française** mais également l'ensemble de la profession. Merci à l'artiste Frédérique Vernillet pour cette création philatélique d'exception. Au total, 48 timbres étaient en compétition cette année et plus de **103 800 votes** ont été enregistrés pour cette édition. Pour visionner le replay de cet événement, c'est [ici](#).



### Résultats Concours de l'Eloquence des Métiers de la Vente en boulangerie-pâtisserie

Le 16 juin, la Maison Barrière Vendôme à Paris a accueilli un moment fort pour la profession : le Concours de l'Éloquence des Métiers de la Vente en boulangerie-pâtisserie, organisé par la CNBPF. Dix candidates ont pris la parole avec conviction, talent et passion pour défendre les métiers de la vente – ces professionnelles qui accueillent, conseillent et fidélisent chaque jour la clientèle des boulangeries-pâtisseries artisanales. Le podium de cette édition est composé de :

- 1 – Gaëlle Sevin (Pays de la Loire)
- 2 – Claire Bretteau (Ile-de-France)
- 3 – Marie Soulès (Occitanie)

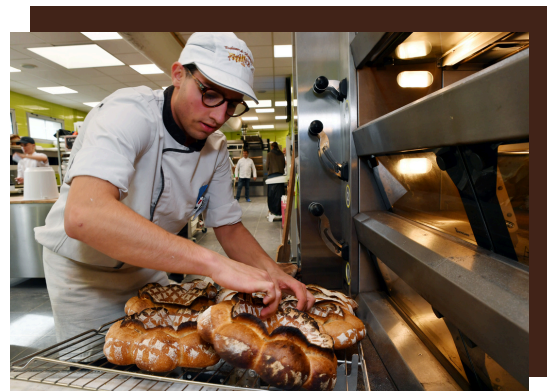
Bravo à l'ensemble des candidates pour la qualité de leurs interventions.



## Point sur l'apprentissage

La branche de la boulangerie-pâtisserie artisanale confirme son dynamisme en matière de formation avec 30 438 apprentis recensés en 2025. Les principaux diplômes préparés sont le CAP Pâtissier (7 667 apprentis), le CAP Boulanger (6 018) et le CAP Équipier Polyvalent du Commerce (3 348). La CS Techniques du Tour poursuit sa progression avec 1 012 contrats signés.

Malgré la baisse des financements et des effectifs sur certains diplômes, la branche progresse depuis cinq ans. En parallèle, 20 455 salariés ont été formés dans le cadre du PDC pour 8,5 M€ engagés, illustrant une politique de formation toujours ambitieuse et dynamique.



## Le congé supplémentaire de naissance

Les décrets pour la mise en œuvre du congé supplémentaire de naissance ont été publiés au Journal officiel le 31 mai 2026.

### 1) La période de prise du congé

La période de congé supplémentaire de naissance débute dans un délai de neuf mois à compter de la naissance de l'enfant en cas d'adoption. A noter que pour les enfants nés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et avant le 1<sup>er</sup> juin 2026, le congé devra débiter dans un délai de neuf mois courant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 soit jusqu'au 31 mars 2027.

### 2) Le délai de prévenance de l'employeur

L'employeur doit être informé par lettre recommandée avec avis de réception ou remise contre récépissé au moins un mois avant le début du congé. En cas de changement d'employeur, ce délai de prévenance est réduit à 15 jours.

### 3) Montant de l'indemnisation

Le bénéficiaire du congé de naissance supplémentaire aura droit à des indemnités journalières de la sécurité sociale, sous réserve de justifier de six mois d'affiliation à la date de début de congé.

### 4) Décompte des trimestres de retraite

Un trimestre sera décompté pour chaque période continue ou non durant laquelle l'assuré aurait bénéficié de 58 jours d'indemnisation.

### 5) Reprise anticipée

En cas de décès de l'enfant ou de diminution importante des ressources, l'assuré devra avertir son employeur au moins 8 jours avant la date de reprise par lettre recommandée avec avis de réception ou remise contre récépissé.

## Vous n'êtes pas seuls face aux agressions et incivilités

Agressions verbales, injures, menaces, ou encore violences physiques ? Ne restez pas seul. Les salariés et les chefs d'entreprises de la profession bénéficient d'un accompagnement par des psychologues pour les aider à faire face aux situations difficiles.

Comment joindre votre ligne d'écoute ?

- Par l'application Pros-Consulte
- Par téléphone au 0 800 732 370
- Par internet sur le site [www.pros-consulte.com](http://www.pros-consulte.com)

Vous devrez communiquer le code dédié reçu par mail ou par courrier. Ce service de soutien psychologique est entièrement pris en charge par le régime frais de santé de votre profession. Pour en savoir plus : [www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)

